



**CEREMONIE DE LANCEMENT
DES ACTIVITES DU COR-AC
SOUS LE PARRAINAGE DE L'ERSUMA
Douala, le 05 Août 2014 (Hôtel SOMATEL)**

PROGRAMME PROVISOIRE

09h 30 – 10h 00 : CEREMONIE D'OUVERTURE.

- Mot de bienvenue du Président du COR-AC.
- Discours de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Cameroun.
- Discours de Monsieur le Directeur Général de l'ERSUMA, parrain de la cérémonie.

10h 00 – 10h 30 : COCKTAIL DE BIENVENUE.

10h 30 – 13h 30 : SEMINAIRE : L'état d'application du droit OHADA par les Juridictions Camerounaises : Les cas des Juridictions de Douala et de Yaoundé.

MODERATEUR :

- Me TCHAKOUTE PATIE Charles, Avocat au Barreau du Cameroun.

INTERVENANTS:

10h30-12h Sous-thème 1: L'état d'application du droit OHADA par les juridictions de Douala

- M. EYIKE Vieux, Juge du Tribunal de Grande Instance du Wouri.

12h-13h30 sous-thème 2: L'état d'application du droit OHADA par les juridictions de Yaoundé et la Cour Suprême du Cameroun.

- Me ETEME ETEME Simon Pierre, Avocat au Barreau du Cameroun.

13h 30 – 14h 30: DEBATS.

14h 30– 15h 30: ADOPTION DU RAPPORT.

15h 30 – 16h 30 : CEREMONIE DE CLOTURE.



16h 30 17h 30 : **DEJEUNER.**

RAPPORTEURS :

- Me DEUGOUE Raphaël, Avocat à Ngaoundéré.
- Me ALOBWEDE Jacinta, Avocate à Buea

MASTER OF CEREMONY :

- Me NGUEND DIME Albert Bonaventure, Avocat à Yaoundé.


Le Président
B.P 2915 Douala
COR-AC
CLUB OHADA
MBAMY Gérard
Avocats d'Affaires